



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

football professionnel

Question écrite n° 87202

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des sports sur l'attitude des joueurs de l'équipe de France, lors des matches de la coupe du monde de football, en Afrique du sud. En effet, depuis plusieurs années et plusieurs coupes du monde, la population française est choquée d'observer, lors des Marseillaises jouées avant les compétitions, que nos joueurs ne chantent pas tous notre hymne national, notamment pour une coupe du monde. Notre pays est un des rares à ne pas faire accepter par ses représentants officiels le respect, non d'un quelconque patriotisme, mais d'une obligation d'image. Il serait donc souhaitable, sans engager une polémique médiatique, de rappeler les dirigeants de l'équipe de France, pour qu'ils s'assurent du respect de cette obligation, qui ne peut donner lieu à une consultation, tant elle est évidente et réclamée par l'opinion publique française. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87202

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 août 2010, page 9435

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)